

Toute une histoire : Les places publiques de Salles-Lavalette

Avant de communiquer sur l'adressage de notre bourg et nos hameaux qui est en cours de finalisation, nous avons fouillé **les archives de Daniel MARON-NAUD**, maire de Salles Lavalette entre 1965 et 1983, humaniste et historien passionné, pour comprendre **l'histoire de nos places et de nos rues**. Dans cet article, nous nous concentrerons sur l'histoire des places. Celle des rues sera développée dans le prochain numéro de notre Bulletin Municipal.

« Ouvrons le cadastre dressé en 1834 et examinons le plan du bourg : nous constatons que **sa physionomie a notablement changé au cours du 19^{ème} siècle**. La création des différentes rues et places publiques y a largement contribué. »

Avant la création de l'actuel « Champ de Foire », **il n'existait à Salles qu'une seule place publique : celle de l'Eglise**, située entre l'église et le presbytère.

Très animée lors des foires, des frairies et des fêtes religieuses, elle s'avérait trop exiguë et de ce fait trop encombrée, surtout les jours de foire.

Le 25 octobre 1835, Monsieur le Maire dût prendre un arrêté concernant les encombrements sur la place publique. La petite place située au chevet de l'église n'existait pas encore. Elle fut créée en 1876, après l'incendie de la partie Nord des halles qui occupent ce lieu et ne furent jamais reconstruites. La jolie balustrade qui la délimite à l'Est, en donnant à cette partie du bourg un certain cachet, a été faite à la même époque.

La création la plus importante fut indéniablement celle de notre « Champ de Foire » : Vers 1850, les foires mensuelles prenant de plus en plus d'importance, la « place de l'Eglise » et celle des « Halles » ne suffisaient plus pour contenir marchands et animaux. C'est alors que l'idée d'un champ de foire prit corps. **Le 11 mai 1860, par délibération, le Conseil Municipal en décida la réalisation**.

En 1872, lors de la création du « Chemin Neuf », le champ de foire en fut quelque peu réduit mais aussi mis en valeur par ce nouvel accès.

Le 31 mars 1876, Monsieur FLEURANCEAU, notaire à

Salles, demanda au Conseil Municipal « *de faire clôturer en treillage la limite du champ de foire et de la terre qu'il possède au midi dudit champ de foire* », promettant de payer la moitié des frais.

Nous ignorons si le mur-parapet coupé de piles coiffées qui le borde côté Sud fut construit suite à cette demande mais ce fut, quoi qu'il en soit, une heureuse initiative !

Nous ne connaissons pas la date de **la plantation des marronniers**, parure et charme de notre champ de foire jusqu'en 1983, année de la tempête qui a contribué à leur disparition.

En revanche, **nous pouvons assurer qu'ils existaient en 1877**. La lettre suivante adressée à Monsieur le Maire de l'époque en témoigne :



SALLES-LAVALETTE (Charente) - Place de l'Eglise

Salles-Lavalette, le 28 juillet 1877

Monsieur le Maire

« J'ai déjà eu l'honneur de vous dire verbalement que des arbres ont été plantés à une distance illégale de ma propriété longeant le champ de foire de cette commune. J'ai pareillement fait les mêmes observations à votre prédécesseur, Monsieur JOTEUX, avec prière de donner suite à ma réclamation. Les choses en sont toujours restées là ... Cet état de chose pourrait plus tard engendrer des difficultés que nous devons tâcher d'éviter.

Je viens donc en conséquence, Monsieur le Maire, vous prier de faire abattre ces arbres qui n'ont pas, comme vous le savez très bien, leur nourriture, ni l'âge voulu pour l'avoir acquise.

Recevez, Monsieur le Maire, l'expression de mon plus profond respect. » Signé : BESNIER



J. S. D. — 8113 SALLES-LAVALETTE (Charente) — L'Eglise

Le 26 juillet 1942, il est reparlé du Champ de Foire au Conseil Municipal :

« Monsieur le Maire donne lecture d'un **avis classant le champ de foire dans les Beaux-Arts** et fait signer les membres du Conseil présents, donnant leur adhésion à ce classement »

Aucune suite ne fut donnée à cette décision, laquelle cependant eût été bien méritée.

Mais **reconnaissons que la splendeur passée de notre Champ de Foire était l'image prestigieuse de Salles-Lavalette** et une place admirée par tous, notamment ceux qui la découvraient.



J. S. D. — 8118 SALLES-LAVALETTE (Charente) — Le Champ de Foire